

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**8800-30T PU Resin**

Révision: 28/11/2025

Code du produit: 8800-30T

Page 1 de 11

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

8800-30T PU Resin

#### **Autres désignations commerciales**

Produit: 8800-30T résine + 8930 Durcisseur

Groupe du produit:

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### **Utilisation de la substance/du mélange**

Adhésifs et produits d'étanchéité résine

##### **Utilisations déconseillées**

Aucune information disponible.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

##### **Fabricant**

Société: Kisling AG  
Rue: Motorenstrasse 102  
Lieu: CH-8620 Wetzikon  
Téléphone: +41 58 272 0 272  
E-mail: customerservice@kisling.com  
Interlocuteur: Product Compliance Téléphone: +49 7940 5096 143  
E-mail (Interlocuteur): compliance@kisling.com  
Internet: www.kisling.com

##### **Fournisseur**

Société: Kisling (Deutschland) GmbH  
Rue: Salzstraße 15  
Lieu: D-74676 Niedernhall  
Téléphone: +49 7940 50961 61  
E-mail: customerservice@kisling.com  
Interlocuteur: Product Compliance Téléphone: +49 7940 5096 143  
E-mail Interlocuteur: compliance@kisling.com  
Internet: www.kisling.com

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** 24h numéro d'appel d'urgence +1 872 5888271 (KAR)

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### **Règlement (CE) n° 1272/2008**

Ce mélange n'est pas classé comme dangereux au sens du règlement (CE) n° 1272/2008.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### **Règlement (CE) n° 1272/2008**

##### **Mentions de danger**

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

#### 2.3. Autres dangers

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### 8800-30T PU Resin

Révision: 28/11/2025

Code du produit: 8800-30T

Page 2 de 11

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

#### Caractérisation chimique

Mélanges

#### Composants pertinents

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
144-19-4	2,2,4-triméthylpentane-1,3-diol			1 - < 5 %
	205-619-1		01-2119941373-40	
	Eye Irrit. 2; H319			
115-84-4	2-butyl-2-éthylpropanediol			1 - < 5 %
	204-111-7		01-2119450133-52	
	Eye Irrit. 2; H319			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

#### Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA		
144-19-4	205-619-1	2,2,4-triméthylpentane-1,3-diol	1 - < 5 %
	par voie orale: DL50 = > 2000 mg/kg		
115-84-4	204-111-7	2-butyl-2-éthylpropanediol	1 - < 5 %
	dermique: DL50 = > 2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 2900 mg/kg		

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des mesures de premiers secours

#### Indications générales

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

#### Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.

#### Après contact avec la peau

Laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

#### Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

#### Après ingestion

NE PAS faire vomir. Rincer la bouche abondamment à l'eau. EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyens d'extinction appropriés

mousse résistante à l'alcool, Dioxyde de carbone (CO2), Extincteur à sec

#### Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

8800-30T PU Resin

Révision: 28/11/2025

Code du produit: 8800-30T

Page 3 de 11

### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Produits de combustion dangereux, Des vapeurs inflammables peuvent s'accumuler dans l'espace libre des systèmes fermés.

### **5.3. Conseils aux pompiers**

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

### **Information supplémentaire**

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. Évacuer la zone.

## **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

#### **Remarques générales**

Utiliser un équipement de protection personnel. Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

#### **Pour la rétention**

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution). Retenir l'eau de nettoyage contaminée et l'éliminer. En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

#### **Pour le nettoyage**

Recueillir avec une matière absorbante inerte et éliminer en tant que déchet nécessitant une surveillance particulière.

#### **Autres informations**

Recueillir dans des récipients fermés et les remettre à une décharge.

### **6.4. Référence à d'autres rubriques**

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

#### **Consignes pour une manipulation sans danger**

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

#### **Préventions des incendies et explosion**

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et s'épanchent au niveau du sol Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

#### **Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail**

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

#### **Information supplémentaire**

Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé.

Ne pas vider le récipient avec de la pression. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**

#### **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.

#### **Conseils pour le stockage en commun**

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### 8800-30T PU Resin

Révision: 28/11/2025

Code du produit: 8800-30T

Page 4 de 11

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

#### Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Résines (prépolymères)

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### Valeurs de référence DNEL/DMEL

N° CAS	Désignation	Voie d'exposition	Effet	Valeur
<b>DNEL type</b>				
144-19-4	2,2,4-triméthylpentane-1,3-diol			
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	6,61 mg/m <sup>3</sup>
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	7,03 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	2,6 mg/m <sup>3</sup>
Consommateur DNEL, à long terme		dermique	systémique	6 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par voie orale	systémique	6 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, aigu		par voie orale	systémique	18 mg/kg p.c./jour
<b>115-84-4</b> 2-butyl-2-ethylpropanediol				
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	5.3 mg/m <sup>3</sup>
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	1.5 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	1.3 mg/m <sup>3</sup>
Consommateur DNEL, à long terme		dermique	systémique	0.75 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par voie orale	systémique	0.75 mg/kg p.c./jour

##### Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Désignation	Valeur
<b>Milieu environnemental</b>		
144-19-4	2,2,4-triméthylpentane-1,3-diol	
Eau douce		0,109 mg/l
Eau douce (rejets discontinus)		1,091 mg/l
Eau de mer		0,011 mg/l
Sédiment d'eau douce		0,903 mg/kg
Sédiment marin		0,09 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		20 mg/l
Sol		0,117 mg/kg
<b>115-84-4</b> 2-butyl-2-ethylpropanediol		
Eau douce		0.1 mg/l
Eau douce (rejets discontinus)		1 mg/l
Eau de mer		0.01 mg/l
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		6.5 mg/l

#### Conseils supplémentaires

Aucune valeur limite n'a été fixée jusqu'à présent à l'échelle nationale.

#### 8.2. Contrôles de l'exposition


**Contrôles techniques appropriés**

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### 8800-30T PU Resin

Révision: 28/11/2025

Code du produit: 8800-30T

Page 5 de 11

S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

#### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

##### Protection des yeux/du visage

Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

##### Protection des mains

Porter des gants de protection.

Tenir compte des temps de résistance à la perforation et des caractéristiques de gonflement de la matière.  
NR (Caoutchouc naturel, Latex naturel) 0,5 mm, Temps de pénétration 480 min  
EN ISO 374

Remplacer en cas d'usure.

Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique.

##### Protection de la peau

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

##### Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.

##### Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	Liquide
Couleur:	incolore, transparent
Odeur:	caractéristique
Seuil olfactif:	non déterminé
Point de fusion/point de congélation:	non déterminé
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	non déterminé
Inflammabilité:	non applicable
Limite inférieure d'explosivité:	non déterminé
Limite supérieure d'explosivité:	non déterminé
Point d'éclair:	non déterminé
Température d'auto-inflammation:	non déterminé
Température de décomposition:	non déterminé
pH-Valeur:	non déterminé
Hydrosolubilité:	La réalisation de l'étude n'est pas nécessaire car la substance est connue pour être insoluble dans l'eau.

#### Testé selon la méthode

Solubilité dans d'autres solvants  
non déterminé

Coefficient de partage n-octanol/eau: non déterminé

Pression de vapeur: non déterminé

Densité (à 22 °C): 1,05 - 1,10 g/cm<sup>3</sup> DIN EN ISO 2811

Densité de vapeur relative: non déterminé

### 9.2. Autres informations

#### Informations concernant les classes de danger physique

Dangers d'explosion

Le produit n'est pas: Explosif.

Propriétés comburantes

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### 8800-30T PU Resin

Révision: 28/11/2025

Code du produit: 8800-30T

Page 6 de 11

Le produit n'est pas: comburant.

#### Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation: non déterminé  
 Teneur en corps solides: non déterminé  
 Viscosité dynamique (à 22 °C): 750 - 950 mPa·s DIN 53019

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

#### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

La décomposition thermique peut s'accompagner d'un dégagement de vapeurs et de gaz irritants. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

#### 10.4. Conditions à éviter

Aucune information disponible.

#### 10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

#### Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

##### Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Aucune donnée disponible

##### Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### ETAmél calculé

ATE (orale) > 2000 mg/kg; ATE (cutanée) > 2000 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) > 20 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) > 5 mg/l

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
144-19-4	2,2,4-triméthylpentane-1,3-diol				
	orale	DL50 > 2000 mg/kg	Rat	Study report (2012)	OECD Guideline 425
115-84-4	2-butyl-2-éthylpropanediol				
	orale	DL50 2900 mg/kg	Rat	Study report (1988)	EU Method B.1
	cutanée	DL50 > 2000 mg/kg	Rat	Study report (1990)	OECD Guideline 402

#### Irritation et corrosivité

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**8800-30T PU Resin**

Révision: 28/11/2025

Code du produit: 8800-30T

Page 7 de 11

### Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Informations sur les voies d'exposition probables

Aucune donnée disponible

### Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Aucune donnée disponible

### Information supplémentaire référentes à des preuves

Aucune donnée disponible

### Expériences tirées de la pratique

Peut être nocif en cas d'ingestion, de contact cutané ou d'inhalation.

## 11.2. Informations sur les autres dangers

### Autres informations

Aucune donnée disponible

### Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h][d]	Espèce	Source	Méthode
144-19-4	2,2,4-triméthylpentane-1,3-diol					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 > 700 mg/l	96 h	Lepomis macrochirus	Study report (1986)	other: Methods for Acute Toxicity Tests
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r > 110,1 mg/l	72 h	Raphidocelis subcapitata	Study report (2001)	OECD Guideline 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 > 109,1 mg/l	48 h	Daphnia magna	Study report (2002)	OECD Guideline 202
115-84-4	2-butyl-2-éthylpropanediol					
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 94 mg/l	72 h	Raphidocelis subcapitata	Study report (1995)	EU Method C.3
	Toxicité bactérielle aiguë	CE50 650 mg/l ( )	3 h	Boue activée	Study report (1998)	OECD Guideline 209

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### 8800-30T PU Resin

Révision: 28/11/2025

Code du produit: 8800-30T

Page 8 de 11

N° CAS	Substance	Valeur	d	Source
	Méthode			
	Évaluation			
144-19-4	2,2,4-triméthylpentane-1,3-diol			
	OCDE 301A	99%	28	Fournisseur précédent/Producteur
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

#### Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
144-19-4	2,2,4-triméthylpentane-1,3-diol	1,25
115-84-4	2-butyl-2-éthylpropanediol	2.2

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

#### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

#### 12.7. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

##### Recommandations d'élimination

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

##### Code d'élimination des déchets - Produit

080409 DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION; déchets provenant de la FFDU de colles et mastics (y compris produits d'étanchéité); déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses; déchet dangereux

##### Code d'élimination des déchets - Résidus

080409 DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION; déchets provenant de la FFDU de colles et mastics (y compris produits d'étanchéité); déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses; déchet dangereux

##### Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés

150102 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages en matières plastiques

##### L'élimination des emballages contaminés

Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Révision: 28/11/2025

8800-30T PU Resin

Code du produit: 8800-30T

Page 9 de 11

### Transport terrestre (ADR/RID)

**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

### Transport fluvial (ADN)

**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

### Transport maritime (IMDG)

**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

### Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

### **14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

### **14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

### Information supplémentaire

Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### **15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

#### Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 75

Directive 2010/75/UE sur les                      0.225 % (2.363 g/l)

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### 8800-30T PU Resin

Révision: 28/11/2025

Code du produit: 8800-30T

Page 10 de 11

émissions industrielles:

Indications relatives à la directive 2012/18/UE (SEVESO III): N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

#### Législation nationale

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).

Classe risque aquatique (D): 1 - présente un faible danger pour l'eau

Résorption cutanée/sensibilisation: Provoque des réactions hypersensitives allergiques.

(UE) EINECS/ELINCS/NLP: oui

(RC) TCSI: inconnu

(NZ) NZIoC: inconnu

(USA) TSCA: oui

(CDN) DSL: oui

(ROK) KECI/ECL: inconnu

(RP) PICCS: inconnu

(JP) MITI: non

(CHN) IECSC: oui

(AUS) AIIC: oui

(CDN) NDSL: non

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

#### Modifications

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1,2,3,15.

#### Abréviations et acronymes

Eye Irrit. 2: Irritation oculaire, catégorie de danger 2

CLP: Classification, labelling and Packaging

REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals

GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals

UN: United Nations

CAS: Chemical Abstracts Service

DNEL: Derived No Effect Level

DMEL: Derived Minimal Effect Level

PNEC: Predicted No Effect Concentration

ATE: Acute toxicity estimate

LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

LL50: Lethal loading, 50%

EL50: Effect loading, 50%

EC50: Effective Concentration 50%

ErC50: Effective Concentration 50%, growth rate

NOEC: No Observed Effect Concentration

BCF: Bio-concentration factor

PBT: persistent, bioaccumulative, toxic

vPvB: very persistent, very bioaccumulative

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

RID: Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail

ADN: European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways (Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

EmS: Emergency Schedules

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### 8800-30T PU Resin

Révision: 28/11/2025

Code du produit: 8800-30T

Page 11 de 11

MFAG: Medical First Aid Guide

IATA: International Air Transport Association

ICAO: International Civil Aviation Organization

MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships

IBC: Intermediate Bulk Container

SVHC: Substance of Very High Concern

Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide relatif aux informations requises et évaluation de sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

#### Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

#### Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

---

*(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*